

29 HAUSSMANN SELECTION EUROPE

Rapport mensuel



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'optimiser sa performance sur la durée de placement recommandée de 5 ans par un placement à dominante actions investi sur les marchés européens. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers avec la prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres.

CHIFFRES CLÉS AU 26 FÉVRIER 2021

Actifs nets du fonds en EUR	375 943 574
Valeur liquidative en EUR	1923,63

HISTORIQUE DE PERFORMANCES



Performances	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans	5 ans
29H Selection Europe	-2,11%	-0,76%	-0,83%	1,22%	4,53%
Indice de référence	-0,52%	1,77%	1,25%	4,02%	6,61%

Performances annuelles nettes	2020	2019	2018	2017	2016
29H Selection Europe	-3,38%	21,73%	-12,78%	11,72%	0,57%
Indice de référence	-3,32%	26,05%	-10,57%	10,24%	2,58%

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

DONNÉES DE RISQUE

Volatilité	1 an	3 ans	5 ans
29H Selection Europe	24,30%	16,74%	14,86%
Indice de référence	27,17%	18,45%	16,45%

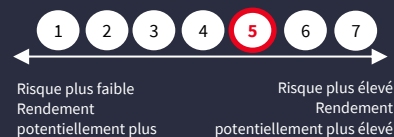
COMMENTAIRE DE GESTION

Les politiques et rythmes de vaccinations contre la pandémie Covid 19 auront de nouveau occupé le devant de la scène boursière, sur le plan mondial, sur le mois de février. Les données économiques conjuguées à de très bonnes publications des résultats des entreprises sur l'année précédente, très majoritairement supérieures aux attentes, et de surcroît assorties de prévisions optimistes de la part des sociétés pour l'année 2021, auront permis une poursuite de la hausse des marchés jusqu'à la mi-février. Cependant, si les plans de relance annoncés par les divers gouvernements, ont dans un premier temps été bien accueillis par les investisseurs, une correction boursière assez marquée s'est enclenchée dès le milieu du mois. Une surchauffe économique potentielle accompagnée d'une perspective de reprise d'inflation et donc d'une tension plus rapide qu'escomptée sur les taux à long terme américain -et craintes de contagion aux autres taux mondiaux- a provoqué une volatilité sévère sur la seconde moitié du mois de février. De plus, la remontée des taux d'intérêts réels « moins négatif » à -0.5% a pesé sur le cours de l'or et donc sur les valeurs aurifères. Le contexte de taux bas devrait cependant perdurer sur le premier semestre de l'année 2021, la Réserve Fédérale américaine ayant confirmé maintenir une position accommodante lors de sa dernière intervention. Dans ce contexte, sur le mois de février, le FCP 29 H SELECTION EUROPE a sensiblement souffert en relatif à son indice de référence (le MSCI Europe) par sa faible exposition au secteur financier. Ce dernier secteur a profité de la repénalisation de la courbe des taux, celle-ci ayant été favorable aux valeurs sous-jacentes - banques et assurances - présentes dans le benchmark. En sus, la surpondération du fonds sur les valeurs de technologie et certaines industrielles de profil « services » a été pénalisante sur le mois, les investisseurs se sont massivement délestés sur ces segments. Au sein de l'industrie et consommation discrétionnaire, ce sont les segments liés à une sortie de crise tel que l'aérien, loisirs et tourisme qui ont profité d'une rotation vive des marchés. Le FCP a adopté une approche plus limitée vis-à-vis de cette rotation vers les cycliques et conserve des positions plus résilientes par nature. Enfin, la moindre exposition relative au secteur pétrolier qui s'est envolé en février a aussi pesé sur la bonne tenue du fonds moins exposé.

FÉVRIER 2021

PART DISTRIBUTION EUR	VL
FR0007057443	1923,63
PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0011443001	1472,08
FR0012021541	10,07,1503

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement du fonds

6 avril 2001

Forme juridique

Fonds Commun de placement de droit français

Société de gestion

SG29 HAUSSMANN

Nom du gérant

Clotilde JACOB-MATTERA

Dépositaire / Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de référence

EUR

Valorisation

Quotidienne

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

Commission de souscription

1.00% max

Commission de gestion

2.40% max TTC

Commission de rachat

Néant

Seuil d'accès

1000 EUR

Indice de référence

MSCI Europe

Indice de référence en net dividendes réinvestis

Éligibilité

Assurance-vie

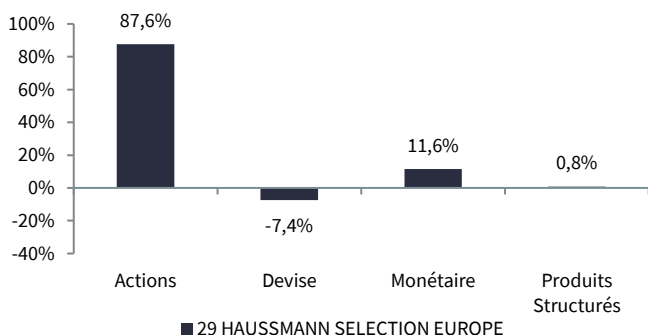
Compte Titres Ordinaire

PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : <http://www.sgfundsolutions.com>

Critères financiers

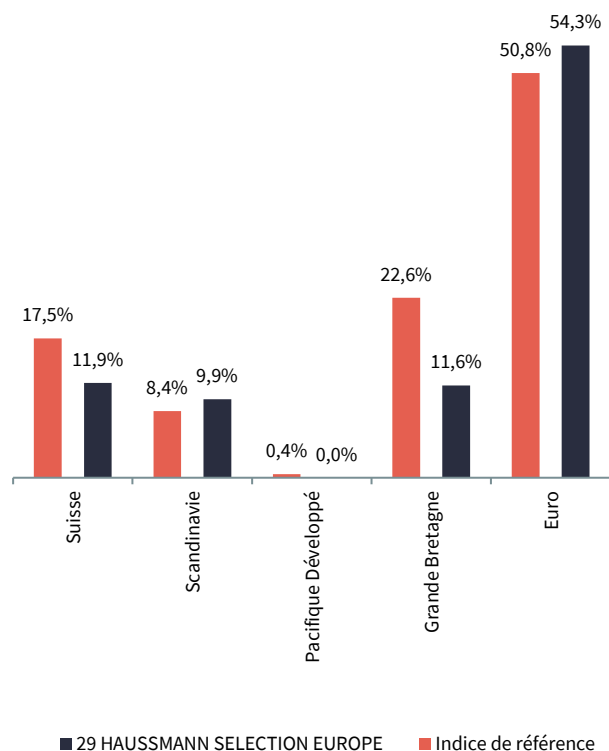
COMPOSITION PAR CLASSES D'ACTIFS (%)



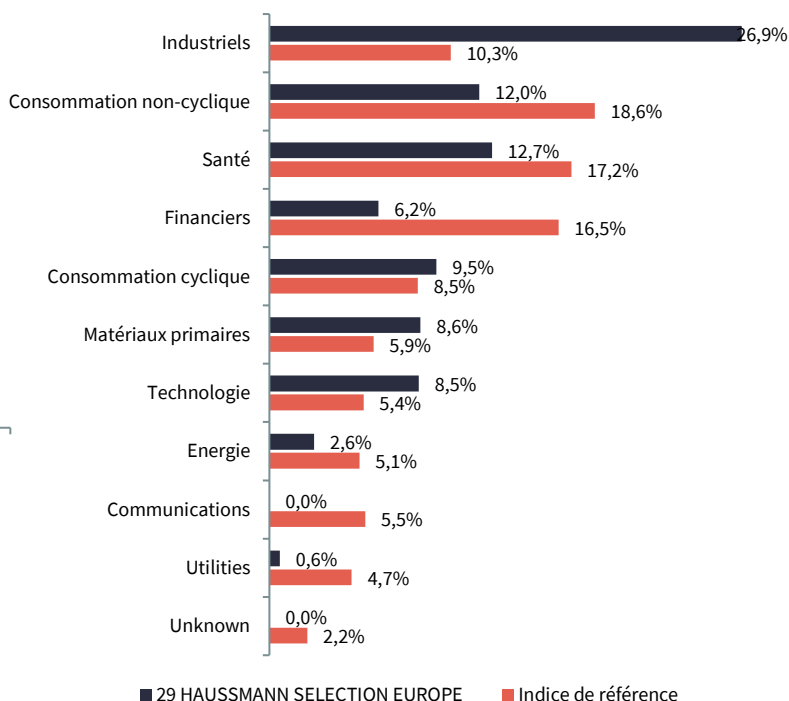
10 PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

Nom	Poids
SCHNEIDER ELECTRIC SA	3,92%
AIR LIQUIDE	3,32%
NESTLE SA	3,22%
ATLAS COPCO B	3,20%
PERNOD RICARD	2,93%
ROCHE HOLDING LTD	2,88%
BNP PARIBAS	2,62%
TOTAL SA	2,55%
MERCK KGAA	2,51%
BERKELEY GROUP HOLDINGS UNITS	2,48%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS : 87,57 %



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS TITRES EN DIRECT: 87,57 %



Critères extra-financiers

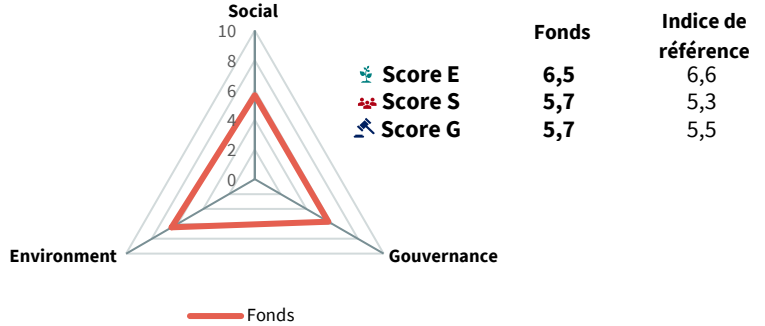
INDICATEURS ESG

	Fonds	Indice de référence
Score ESG	7,9	7,4
Couverture de la notation (nb/%)	48 / 86.8%	418 / 98.3%
Note ESG	AAA	AAA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / M€ de Chiffre d'affaires)	122,2	134,6
Couverture de la notation (nb/%)	50 / 87.8%	429 / 98.6%

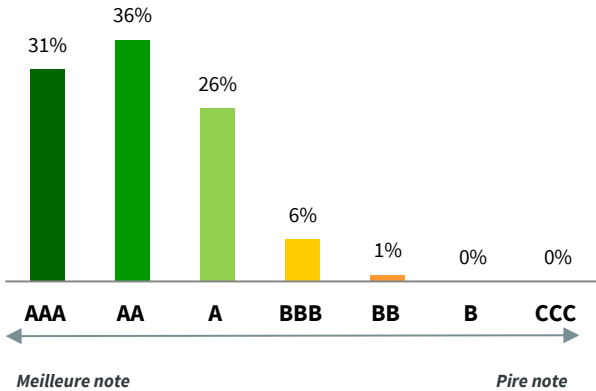


Une tonne de CO2 c'est 1 aller-retour Paris/New York pour une personne

SCORE ESG DETAILLÉ



RÉPARTITION DES NOTES ESG DU FONDS

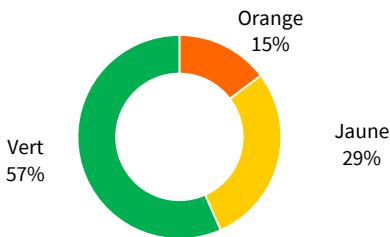


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs ayant plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Vert : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
 Jaune : indique un litige qui mérite d'être signalé.
 Orange : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
 Rouge : indique un ou plusieurs litiges sévères

LES 5 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	30%	3,88%
THE BERKELEY GROUP HOLDINGS PLC	52%	2,58%
DASSAULT SYSTEMES SE	32%	2,37%
KION GROUP AG	49%	0,95%
VALEO SA	34%	1,03%

INDICATEURS D'IMPACT



6% Revenus des solutions à impact durable
 Indice de référence : 6,4%



71% Membres indépendants au Conseil d'Administration
 Indice de référence : 81,2%



34% Femmes au Conseil d'Administration
 Indice de référence : 36,4%



0% Controverses Droits Humains
 Indice de référence : 0,0%

29 HAUSSMANN SELECTION EUROPE

Glossaire

INDICATEUR ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Note	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Score	0 - 1.4	1.4 - 2.9	2.9 - 4.3	4.3 - 5.7	5.7 - 7.1	7.1 - 8.6	8.6 - 10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann.

Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures.

Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations continues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Avant toute souscription du produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le site www.sgfundsolutions.com et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.

L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes.

En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document.

Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008.

De plus amples détails sont disponible sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>

CONTROVERSES

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

Drapeau Vert : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

Drapeau Jaune : indique un litige qui mérite d'être signalé.

Drapeau Orange : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

Drapeau Rouge : indique au moins un litige très sévère.

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde. L'impact positif est calculé, comme une moyenne pondérée, sur les revenus générés dans les thématiques liés au changement climatique : Gestion de la pollution, immobilier durable, efficacité de l'Energie, énergies alternatives, eau et agriculture durable.

COUVERTURE

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.